

## Pothier, Édith

---

**De:** Pothier, Édith  
**Envoyé:** 26 novembre 2019 14:19  
**À:**  
**Objet:** Demande accès à l'information: . | PIFASC  
**Pièces jointes:** scr1007\_Plan\_TechContrôlePhysique.pdf

Bonjour,

En réponse à votre demande d'accès du 21 novembre dernier, vous trouverez ci-joint le plan de cours de la formation *Techniques de contrôle physique – Services correctionnels SCR-1007*.

Merci et bonne fin de journée!



**Édith Pothier**

Technicienne en droit

Direction des affaires institutionnelles et des communications

École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville [ [sur Google Maps](#) ]  
Nicolet (Québec) J3T 1X4  
Téléphone : 819 293-8631, poste 6414  
Epothier@enpq.qc.ca  
[www.enpq.qc.ca](http://www.enpq.qc.ca)

**Confidentialité :** Le contenu du présent courriel est strictement confidentiel et s'adresse uniquement aux personnes auxquelles il est adressé. Il est formellement interdit de faire circuler, de distribuer ou de copier le présent message et les documents qui y sont annexés, sauf par la ou les personnes auxquelles il est adressé. Si vous avez reçu le présent courriel et qu'il ne vous est pas destiné, nous vous prions de bien vouloir nous en aviser sans délai.

Devez-vous  
**vraiment imprimer ce courriel?**



**Techniques de contrôle physique**  
**Services correctionnels**

---



*Plan*  
*de cours*

**SCR-1007**



École nationale  
*de* **POLICE**  
*du* Québec

Techniques de contrôle physique  
Services correctionnels

*Plan de cours*

**SCR-1007**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2016.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisées par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

## Présentation

Le cours *Techniques de contrôle physique – Services correctionnels* [SCR-1007] s'adresse aux étudiants inscrits au programme d'intégration à la fonction d'agent des services correctionnels (PI-FASC). Il vise essentiellement le développement de la compétence *Intervenir physiquement auprès des personnes*. D'une manière plus précise, l'agent des services correctionnels (ASC) sera en mesure d'amorcer une intervention, d'intervenir physiquement et de finaliser son intervention dans des situations pouvant comporter un certain niveau de stress. L'ASC sera également invité à apprécier sa propre performance.

Ce cours contribue au développement des habiletés techniques nécessaires à l'intervention physique en milieu carcéral. De plus, il place l'ASC dans un contexte de réalité simple (instable, mais prédictif) grâce à des mises en situation. Ces dernières lui permettent d'analyser la situation en fonction du Cadre de l'emploi de la force des Services correctionnels, de prendre les décisions qui s'imposent et d'intervenir plus efficacement et de manière sécuritaire.

## Généralités

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Instructeurs qualifiés et accrédités par l'École nationale de police du Québec
- Instructeurs qualifiés du ministère de la Sécurité publique du Québec

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Étudiants inscrits au programme de formation initiale des agents des services correctionnels

### ■ DURÉE

72 heures

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Ratio : 8 étudiants/1 instructeur

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir physiquement auprès des personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À partir d'extraits vidéo.</li> <li>▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice.</li> <li>▪ En recréant un environnement teinté par la tension.</li> <li>▪ En utilisant des sites de simulation.</li> <li>▪ À l'aide de techniques d'intervention physique.</li> <li>▪ À partir du Cadre de l'emploi de la force des Services correctionnels.</li> <li>▪ À l'aide de la liste de vérification.</li> <li>▪ À l'aide de précés de cours.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Amorcer l'intervention.	1.1 Arrivée sécuritaire sur les lieux 1.2 Identification juste des pouvoirs et devoirs des ASC au regard des motifs d'intervention 1.3 Identification des informations pertinentes à l'analyse de la situation
<b>2.</b> Intervenir en fonction de la situation.	2.1 Communication adaptée à la situation 2.2 Application d'une technique d'approche et d'un contact initial adéquats 2.3 Exécution adéquate de techniques de contrôle physique appropriées aux circonstances 2.4 Mise des menottes adéquate 2.5 Vérification immédiate de l'intégrité physique de la personne 2.6 Exécution adéquate d'une fouille 2.7 Respect intégral des obligations légales
<b>3.</b> Finaliser l'intervention.	3.1 Justification adéquate de son intervention au regard : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ de l'ensemble des circonstances</li> <li>⇨ du niveau de résistance du sujet</li> <li>⇨ des facteurs intrinsèques</li> <li>⇨ des circonstances particulières</li> </ul>
<b>4.</b> Apprécier son intervention.	4.1 Autoévaluation juste de sa performance à l'aide des critères et indicateurs du cahier d'évaluation 4.2 Prise de conscience du contrôle de ses émotions et de sa gestion du stress 4.3 Identification précise des mesures correctives à apporter

### Et pour toute la compétence

- Travail d'équipe adéquat



## Contenu de la formation

### ▣ **Prémisses de l'emploi de la force**

- ↳ Notion de force nécessaire
- ↳ Notion de justification de l'emploi de la force présente dans le droit canadien
- ↳ Articles 25 et 26 du C.cr.
- ↳ Jurisprudence associée à l'emploi de la force
- ↳ Cadre de l'emploi de la force des Services correctionnels
- ↳ Notions de peur et de stress
- ↳ Contrôle de soi
- ↳ Qualités d'action
- ↳ Principes de défense
- ↳ Les cinq priorités d'action
- ↳ Procédures administratives

### ▣ **Communication tactique**

#### ▣ **Entraînement de base**

- ↳ Mise des menottes et contraintes
- ↳ Technique de transport en duo
- ↳ Technique d'approche, contact initial et position relative
- ↳ Techniques d'escorte
- ↳ Technique de fouille
- ↳ Contrôle par points de pression
- ↳ Techniques de contrôle articulaire à la suite d'une résistance sur tirer, pousser ou dégager
- ↳ Mise des menottes par contrôle articulaire
- ↳ Aérosol capsique
- ↳ Principes et techniques d'intervention en équipe
- ↳ Autodéfense : Défense contre des agressions physiques

#### ▣ **Entraînement en circuit d'intégration**

##### **Activité d'intégration d'intervention physique**

- ↳ Arrivée sur les lieux
- ↳ Identification des pouvoirs et devoirs
- ↳ Identification des informations pertinentes à l'analyse de la situation
- ↳ Communication
- ↳ Technique d'approche
- ↳ Techniques de contrôle physique
- ↳ Mise des menottes
- ↳ Vérification de l'intégrité physique de la personne
- ↳ Fouille
- ↳ Respect des obligations légales
- ↳ Justification de son intervention
- ↳ Autoévaluation de sa performance
- ↳ Travail d'équipe

## Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'École nationale de police du Québec. Elle privilégie une démarche d'apprentissage expérientiel pour l'étudiant et donne au formateur un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (*coaching*).

### UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

L'assise de cette formation tient au fait que l'étudiant est l'agent premier de ses apprentissages; il est l'acteur principal du développement de sa compétence. C'est lui qui apprend. En ce sens, l'ensemble des activités proposées lui permettront de construire progressivement les savoirs nécessaires à l'atteinte des objectifs et standards visés par la formation. L'essentiel de la formation se jouera autour d'activités d'expérimentation et d'intégration des apprentissages où l'étudiant aura à *amorcer des interventions*, à *intervenir physiquement auprès des personnes* dans différents contextes et à *les finaliser*.

Tout au long de sa formation, l'étudiant utilisera des stratégies et des outils lui permettant d'apprécier ses performances en fonction du résultat attendu.

Bien que la formation soit axée sur la pratique technique, une large place est accordée à la pensée critique et réflexive, omniprésente comme stratégie efficiente de régulation et de stabilisation des apprentissages. L'étudiant aura ainsi à établir des liens avec sa pratique, à se fixer des objectifs, à identifier des mesures de redressement, s'il y a lieu, et à tirer des conclusions, dans une perspective d'acquisition de la compétence.

### UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Pour sa part, le formateur agira à titre de médiateur et de guide entre l'expérience de l'apprenant et la réalité objective d'un savoir structuré et cohérent. L'ensemble des interventions du formateur sera ponctué d'observations, d'objectivations et de *feedbacks* dont le but est de favoriser l'atteinte des standards chez l'étudiant afin qu'il soit ainsi en mesure de se situer par rapport à sa performance.

Bref, comme une compétence ne s'enseigne pas, mais qu'elle s'acquiert, le formateur jouera le rôle de facilitateur des apprentissages auprès des apprenants.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
1	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétence visée, déroulement, évaluation, documentation, etc.).</li> </ul>	30 min	s. o.
2	<b>PRÉMISSES DE L'EMPLOI DE LA FORCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'initier à l'analyse de la situation et justification de l'emploi de la force.</li> <li>▪ S'approprier le Cadre de l'emploi de la force des Services correctionnels.</li> </ul>	3 h 30 min	1, 2, 3
3	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE : MISE DES MENOTTES ET CONTRAINTES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre des menottes et des contraintes.</li> <li>▪ Escorter une personne.</li> <li>▪ Appliquer la technique de transport en duo.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	2, 3, 4
4.1	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE : TECHNIQUE DE FOUILLE D'UNE PERSONNE ET CONTRÔLE PAR POINTS DE PRESSION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter la technique de fouille carcérale.</li> <li>▪ Contrôler un individu par points de pression (les 6 premiers).</li> <li>▪ Prendre conscience des risques de blessures.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	2, 3, 4
4.2	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE : CONTRÔLE PAR POINTS DE PRESSION ET TECHNIQUE DE FOUILLE D'UNE PERSONNE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôler un individu par points de pression (7 autres points).</li> <li>▪ Maîtriser la technique de fouille carcérale.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	2, 3, 4
5	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE : CONTRÔLE ARTICULAIRE (SUR TIRER, POUSSER, DÉGAGER)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter les techniques de contrôle articulaire à la suite d'une résistance sur tirer, pousser ou dégager.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	2, 3, 4
6	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE : MISE DES MENOTTES PAR CONTRÔLE ARTICULAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'entraîner à la mise des menottes par contrôle articulaire dans différentes positions.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	2, 3, 4
7	<b>PRÉMISSES DE L'EMPLOI DE LA FORCE 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser des situations directes et des interventions planifiées et les justifier à la lumière des principes de défense et du Cadre de l'emploi de la force des Services correctionnels par l'entremise d'études de cas.</li> <li>▪ Prendre en considération l'aspect légal dans son analyse.</li> <li>▪ Intégrer les 5 priorités d'action.</li> <li>▪ Respecter les procédures administratives et les instructions ministérielles.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	2, 3, 4

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
8	<b>THÉORIE : AÉROSOL CAPSIQUE, ASPHYXIE POSITIONNELLE – PARTIE 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec le contenu relatif à l'utilisation de l'aérosol capsique.</li> <li>▪ Apprécier ses connaissances théoriques et pratiques.</li> </ul>	4 h	1, 3, 4
9	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE : AÉROSOL CAPSIQUE – PARTIE 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser l'aérosol capsique dans différents contextes tant en phase d'extraction qu'en phase de vaporisation.</li> <li>▪ Prendre conscience de l'importance de minimiser les risques de blessures.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	1, 2, 3, 4
10	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE : AÉROSOL CAPSIQUE – PARTIE 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérimenter les effets de l'aérosol capsique au niveau physique et psychologique dans une simulation d'intervention pratique.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	1, 2, 3, 4
11	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE : PRINCIPES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION EN ÉQUIPE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les principes et techniques d'intervention en équipe.</li> <li>▪ Travailler en équipe de manière à limiter la liberté de mouvements d'un individu.</li> <li>▪ Respecter son rôle attribué dans l'équipe.</li> <li>▪ Utiliser le bouclier.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	1, 2, 3, 4
12	<b>AUTODÉFENSE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se défendre contre des agressions physiques en position debout et au sol.</li> <li>▪ Utiliser différentes techniques de défense contre des saisies, des coups et des sauts.</li> <li>▪ Prioriser le désengagement lorsque cela est possible.</li> <li>▪ Intégrer, dans l'action, le respect de la législation et les options de force à utiliser dans le cas d'agressions physiques.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	1, 2, 3, 4
13	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE : TECHNIQUES D'ESCORTE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les principes de base liés aux techniques d'escorte.</li> <li>▪ Pratiquer les techniques d'escorte dans différents contextes.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	1, 2, 3, 4
14	<b>CIRCUIT D'INTÉGRATION DES TECHNIQUES EN ENTRAÎNEMENT DE BASE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Raffiner l'ensemble des techniques apprises dans le cours (sauf l'aérosol capsique) dans divers contextes avec un niveau d'activation physique répété entre chaque station.</li> <li>▪ Mettre à l'épreuve sa résistance physique.</li> <li>▪ Apprécier sa performance.</li> </ul>	4 h	1, 2, 3, 4
15	<b>ACTIVITÉ D'INTÉGRATION EN INTERVENTION PHYSIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyser l'ensemble de la situation en milieu carcéral.</li> <li>▪ Prendre une décision concernant l'emploi de la force.</li> <li>▪ Intervenir seul ou en équipe en contexte, et ce, d'une manière efficace et sécuritaire.</li> <li>▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer en regard de son intervention.</li> </ul>	4 h	1, 2, 3, 4

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
ESF 1	<b>PRATIQUE FORMATIVE EN SOIRÉE (NON OBLIGATOIRE, MAIS FORTEMENT RECOMMANDÉE)</b> ▪ Pratiquer et raffiner, sous supervision pédagogique, les techniques suivantes en vue de l'épreuve de synthèse certificative 1 : techniques de contrôle par points de pression, fouille carcérale debout non menottée et mise des menottes et contraintes.	2h	2, 3, 4
ESF 2	<b>PRATIQUE FORMATIVE (NON OBLIGATOIRE, MAIS FORTEMENT RECOMMANDÉE)</b> ▪ Pratiquer et raffiner, sous supervision pédagogique, les techniques suivantes en vue de l'épreuve de synthèse certificative 2 : techniques de contrôle articulaire à la suite d'un tirer, pousser, dégager et mise des menottes par contrôle articulaire.	2h	1, 2, 3, 4
ESC 1	<b>ÉPREUVE DE SYNTHÈSE CERTIFICATIVE 1</b> ▪ Démontrer la maîtrise des habiletés techniques suivantes : techniques de contrôle par points de pression, fouille carcérale debout non menottée et mise des menottes et contraintes.	4h	1, 2, 3, 4
ESC 2	<b>ÉPREUVE DE SYNTHÈSE CERTIFICATIVE 2</b> ▪ Démontrer la maîtrise des habiletés techniques suivantes : techniques de contrôle articulaire à la suite d'un tirer, pousser, dégager et mise des menottes par contrôle articulaire.	4h	1, 2, 3, 4

## NOTE



- Dans chacun des cours, il y a une phase d'activité physique. Le but de celle-ci est de maintenir une bonne condition physique chez l'agent afin de minimiser les risques de blessures lors de la formation. Cette activité physique est adaptée à la condition physique du groupe. Le groupe d'instructeurs prend en charge cette période.
- Dans le cas d'une absence à l'une ou l'autre des activités d'enseignement et d'apprentissage, l'étudiant absent se voit dans l'obligation soit de reprendre l'activité quand cela est possible, soit de faire appel à un pair pour effectuer une séance de rattrapage.

## Évaluation

Le cours *Techniques de contrôle physique – Services correctionnels* [SCR-1007] est considéré comme un cours de compétence technique. L'évaluation des apprentissages se déroulera sous la forme d'une épreuve certificative permettant à l'étudiant de démontrer sa compétence à appliquer des techniques de contrôle physique en *intervenant auprès des personnes*. L'évaluation technique se divise en deux parties distinctes.

### ÉLÉMENTS ÉVALUÉS

#### Partie 1

Évaluation des techniques en entraînement de base : techniques de points de pression, fouille carcérale et mise des menottes et contraintes.

#### Partie 2

Évaluation des techniques en entraînement de base : techniques de contrôle articulaire à la suite d'un tirer, pousser, dégager et mise des menottes par contrôle articulaire.

La réussite de chacune des techniques évaluées est nécessaire pour attester de l'atteinte de la compétence. Il y a lieu de préciser que l'étudiant a droit à deux essais avant d'être en échec. Toutefois, un étudiant qui ne réussit pas son essai 1, mais qui réussit son essai 2, se verra attribuer la note de 60 %. Dans cette situation, aucun échec ne sera comptabilisé au dossier étudiant.

L'étudiant qui échoue les essais 1 et 2 sera considéré en échec de compétence, mais pourra effectuer deux reprises. Sur réussite de sa reprise 1 ou 2, l'échec sera maintenu au dossier de l'étudiant. Le relevé de notes comportera une première ligne mentionnant qu'il y a eu échec et une seconde ligne pour ce même cours mentionnant la note obtenue à la reprise.

Il est important de mentionner ici que si un étudiant échoue dans les quatre techniques de contrôle physique et qu'il réussit à la reprise 1 ou la reprise 2 dans les quatre techniques, un seul échec sera comptabilisé à son dossier.

Au terme de la formation, l'étudiant aura accès à un portrait témoignant de sa performance pour chacun des éléments de compétence évalués et recevra un relevé de notes présentant une cote générale (de A+ à E) attestant de sa compétence en vertu du Règlement sur le régime des études en vigueur à l'ENPQ. La note de passage est établie à « D ». Les résultats de l'évaluation finale sont exprimés dans le guide de cotation présenté à la page suivante.

**GUIDE DE COTATION**

%	COTES	NIVEAUX DE MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE	DÉFINITIONS
96,3 - 100	A+	<b>SUPÉRIEUR</b>	L'étudiant dépasse avec distinction et sans ambiguïté le seuil exigé pour les critères associés à la compétence.
92,7 - 96,2	A		
89,1 - 92,6	A-		
85,5 - 89	B+	<b>TRÈS SATISFAISANT</b>	L'étudiant atteint de façon convaincante les critères associés à la compétence.
81,8 - 85,4	B		
78,1 - 81,7	B-		
74,5 - 78	C+	<b>SATISFAISANT</b>	L'étudiant atteint de façon acceptable les critères associés à la compétence. Sa performance à certains critères devra toutefois être améliorée dans une perspective de raffinement de la compétence.
70,9 - 74,4	C		
67,3 - 70,8	C-		
63,6 - 67,2	D+	<b>MINIMAL</b>	L'étudiant atteint de façon minimale les critères associés à la compétence. Cette dernière est toutefois à consolider dans une perspective de raffinement de la compétence.
60 - 63,5	D		
0 - 59,9	E	<b>INSUFFISANT</b>	L'étudiant n'a pas acquis la compétence visée par le cours. Un ou plusieurs critères n'ont pas été atteints. Cette cote entraîne l'échec; une reprise doit être envisagée.







